



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)
Coordination Inter-Régionale de Fianarantsoa

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

N° N 01/23-T/CIR FNR

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 13/10/2023 publié dans L'EXPRESS DE MADAGASCAR en date du 18/10/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " Travaux d'aménagement au niveau des périmètres irrigués (PI) dans la région Haute Matsiatra repartis en TROIS (03) lots : - Lot 1 : Aménagement du PI Andreamitily, Commune rurale Ambinanirao, District Ambalavao - Lot 2 : Aménagement du PI Ambinanimbaza, Commune rurale Volamena, District Ambalavao - Lot 3 : Réhabilitation du PI Andraikiro, Commune Rurale Iarintsena, District Ambalavao "

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RANDRIANANTENAINA Mamy Jacques
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : BUREAU DU SERVICE REGIONAL DU GENIE RURAL KIANJASOA FIANARANTSOA, REZ DE CHAUSSEE, PORTE N°01

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 2: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 3: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à Bureau de la Coordination Interrégionale du Programme DEFIS, enceinte du Génie Rural Kianjasoa Fianarantsoa au plus tard le 07/03/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: trente-neuf millions trois cent quatre-vingt mille Ariary (Ar39 380 000.00)
- Lot 2: dix-sept millions neuf cent mille Ariary (Ar17 900 000.00)
- Lot 3: cinquante-cinq millions cinq cent mille Ariary (Ar55 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire



- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo

9. Une visite de lieu est facultative

10. Les représentants des candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire facultative et en ligne via le Lien zoom : meet.google.com/ify-djtw-abv qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous :

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
1	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant	08/02/2024	10 heures
2	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant	08/02/2024	10 heures
3	Bureau de la Coordination Inter-Régionale du Programme DEFIS	RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis ou son représentant	08/02/2024	10 heures

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à **FIANARANTSOA** Le 24/01/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS



RANDRIANANTENAINA Mamy Jacquis

Arrivé, le **24 JAN. 2024**
à **15** h **13** mn
SU n° 018